

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 15 octobre 2019

Délibération n°61 - 2019 relative à la modification des statuts de l'UFR Droit et Science Politique

*Vu l'article L713-1 du Code de l'éducation,
Vu la délibération du conseil de gestion de l'UFR Droit et science politique en date 24 mai 2019,
Vu l'avis favorable de la commission des statuts en date 4 octobre 2019,*

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la modification des statuts de l'UFR Droit et Science Politique.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	19
Majorité absolue	19	Membres représentés	10
Nombre de pouvoirs	10		

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	29	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Statuts de l'UFR Droit et Science Politique

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : **21 OCT. 2019**

Document mis en ligne le : **21 OCT. 2019**